Le coordinateur de parcours

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

GFRFI +

TARDET MYRIAM 05.46.50.64.63 contact@gerfiplus.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Inscription obligatoire par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

tout public

Prérequis pédagogiques :

Référent de parcours ou en ayant le projet

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir une méthodologie de co-construction du parcours de vie de la personne en situation de handicap avec les partenaires du territoire : travail en réseau et coordination de parcours Prendre en compte les nomenclatures SERAFIN-PH

Contenu et modalités d'organisation

Éléments de contextualisation du parcours coordonné - les « recommandations » du Conseil de l'Europe et de l'ONU - lois-cadres du secteur social et médico-social - le dispositif RAPT : Dispositif d'Orientation Permanente (DOP); Groupe Opérationnel de Synthèse (GOS); Plan d'Accompagnement Global (PAG) Le parcours coordonné - de nouvelles pratiques hors les murs : plateformes de service, PCPE, dispositifs intégrés : DITEP, DAME, l'habitat inclusif - la participation active de la personne accompagnée l'accompagnement : d'une logique d'aide/soutien à une logique de cheminement en commun la personne actrice de son projet de vie le droit à l'expérimentation de projets singuliers De la référence à la coordination de parcours - la coordination de parcours inscrite dans un cadre interinstitutionnel le coordinateur de parcours garant de l'écoute de la personne accompagnée, de l'évaluation de ses besoins et de l'élaboration des réponses la quadruple dimension de la coordination : organisationnelle, informative, rédactionnelle et de représentation - repérer, construire et animer un réseau d'acteurs partenaires du projet identification et mobilisation des ressources d'un territoire le développement de la coopération un investissement durable dans l'environnement territoire les décrets n°2016-994 et 2016-996 du 20 juillet 2016 - la grille des prestations SERAFIN-PH et les relations avec le territoire les attendus de SERAFIN-PH

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Commentaires sur la parcours personnalisable

Type de parcours Non renseigné 4 jours de formation consécutifs

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00218387	du 06/04/2021 au 08/04/2021	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC
00228050	du 14/06/2021 au 16/06/2021	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC
00257237	du 04/04/2022 au 06/04/2022	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC
00333057	du 03/04/2023 au 05/04/2023	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC
00414185	du 02/04/2024 au 05/04/2024	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC

00555666 du 2

du 19/05/2025 au 22/05/2025 La Rochelle (17)

GERFI+

Non éligible

